

# NOTE D'INFORMATION EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SOUS-GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RECHERCHE DE SOLUTIONS DURABLES ET DES MECHANISMES DE RESILIENCE COMMUNAUTAIRE AUX QUESTIONS MULTIDIMENSIONNELLES DU RELEVEMENT PRECOCE

---

## 1. Contexte

En vue d'asseoir une coordination efficace des aides au développement, le Gouvernement du Burundi, en concertation avec ses partenaires au développement, a mis en place des groupes sectoriels, co-présidés par les Ministères et Partenaire Technique et Financier chefs de file pour chaque secteur. C'est dans ce cadre qu'il a été mis en place, en juillet 2009, le groupe sectoriel « Relèvement Communautaire, Rapatriement et Réintégration », coprésidé par le Ministère ayant la Réintégration dans ses attributions, le PNUD et le HCR. Les fonctionnement et composition de ce groupe suivent la ligne directrice établie par l'organe national de coordination de l'aide (CNCA).

Parallèlement, en vue d'apporter une réponse efficace aux différentes catastrophes qui frappent répétitivement le pays, le Gouvernement a aussi mis en place un organe de coordination des interventions humanitaires, qui est la Plateforme Nationale de la Prévention des Risques et Gestion des Catastrophes, co-présidée par la Direction Générale de la Protection Civile et la Croix Rouge du Burundi. A l'image du premier cadre, la plateforme coordonne les groupes sectoriels du domaine de l'humanitaire.

La Plateforme Nationale tient ses réunions tous les vendredis. Des groupes de travail se sont automatiquement formés au sein de chaque groupe sectoriel pour représenter le Groupe au sein de la plateforme. Ces groupes techniques de travail tiennent régulièrement des réunions et remontent l'information sur les actions en cours ou en préparation au niveau de la Plateforme lors des réunions de Vendredi. Ces informations permettent à la plateforme nationale de renseigner le plan national de contingence et de préparer des réponses appropriées et en temps utiles.

Actuellement le Groupe Sectoriel « Relèvement Communautaire, Rapatriement et Réintégration » ne dispose pas de groupe de travail technique. Vu le caractère multidimensionnel du groupe sectoriel et la transversalité des réponses attendues, il est proposé de mettre en place un sous-groupe de travail qui puisse traduire les orientations stratégiques du groupe sectoriel en des propositions concrètes susceptibles d'apporter des solutions durables et de mécanismes de résilience communautaire pour la prévention et la gestion des crises et des catastrophes. Les termes de référence de ce sous-groupe devront être présentés au groupe sectoriel pour validation.

## 2. Du relèvement précoce

Le relèvement précoce signifie le recouvrement rapide des capacités des pays ou communautés frappés par une crise (naturelle ou autre), de façon à pouvoir atteindre le niveau de vie qu'il avait avant et de pouvoir embrayer sur les initiatives de développement sans trop tarder. Il constitue un élément important pour une réponse humanitaire efficace.

Le relèvement précoce est plus qu'un secteur, c'est une approche coordonnée et multidimensionnelle qui utilise graduellement les dividendes de l'action humanitaire pour permettre une sortie durable de la crise et favoriser la résilience, les opportunités de développement et les changements sociaux. Cette approche propose des solutions durables dans toutes les réponses sectorielles et cela dès les étapes de l'évaluation des besoins et de la planification de la réponse humanitaire. Elle renforce la cohésion sociale à travers la promotion de la gouvernance locale en assurant la réintégration des populations cibles à travers la relance des activités productives au niveau communautaire.

Dépendamment de la nature de la crise et des besoins identifiés, l'emphase en matière de relèvement précoce peut être mis sur un secteur donné, sans pour autant négliger la transversalité de l'approche. Les différentes analyses du profil du Burundi par rapport aux risques de catastrophes révèlent que le pays affiche une vulnérabilité élevée par rapport aux aléas climatiques, causant des déplacements des populations et la perte des moyens de subsistance, exacerbant ainsi une situation déjà précarisée par les précédentes crises politiques et la situation de pauvreté que connaît la population burundaise en générale.

Dans ces conditions, il serait judicieux et urgent de mettre en place un groupe de travail qui serait chargé de réfléchir sur le développement d'une stratégie viable et bancable pour une réintégration efficace des personnes affectées par les différentes crises.

### **3. Vers la mise en place d'un sous-groupe de travail « Solutions Durables et Relèvement Précoce »**

La mise en place de sous-groupes techniques (ou groupes thématiques) est un mécanisme qui permet d'améliorer l'efficacité des groupes sectoriels du point de vue opérationnel. Faisant suite au constat que le plan de contingence national pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes contenait des lacunes en matière de durabilité des solutions proposées et surtout de résilience des communautés face aux différentes catastrophes répétitives. Les trois institutions assurant la co-présidence du groupe sectoriel « Relèvement Communautaire, Rapatriement et Réintégration » ont échangé sur la mise en place d'un sous-groupe technique « Solutions Durables et Relèvement Précoce ». Il a été convenu de produire une note d'information afin de permettre à tous les membres du groupe sectoriel de s'imprégner de l'approche « solutions durables et relèvement précoce ». Son importance au niveau de la réponse humanitaire et surtout sa valeur ajoutée en tant que mécanisme permettent, non seulement de faire face aux urgences de la crise, mais aussi de développer une certaine résilience face aux crises ultérieures. Cela a pour but de permettre aux populations affectées de se remettre rapidement debout pour affronter les questions de développement.

L'idée de la mise en place du sous-groupe technique a été aussi dictée par la nécessité d'améliorer le dynamisme du groupe sectoriel au sein des activités de la plateforme. S'il est vrai que des représentants de ce groupe participent aux réunions de la plateforme nationale, les modes opératoires de ces deux groupes ne sont pas exactement en phase, le second se réunissant sur une base hebdomadaire pour analyser les informations provenant des différents secteurs humanitaires, grâce au dynamisme de leurs groupes de travail. Il était devenu alors impératif que le groupe sectoriel « Relèvement Communautaire, Rapatriement et Réintégration » se dote d'un sous-groupe de travail pour améliorer sa contribution au sein de la plateforme, et surtout pour s'assurer de la durabilité des différentes réponses humanitaires proposées pour les domaines relevant de sa compétence. Le sous-groupe sera ainsi un mécanisme très léger et opérationnellement plus dynamique. Il pourra se réunir plusieurs fois par mois pour préparer des réponses techniques appropriées et représenter le groupe sectoriel aux réunions de la plateforme.

Le sous-groupe de travail rendrait compte aux co-présidents du groupe sectoriel, et en même temps le représenterait au sein des réunions de la plateforme. Aussi, il présenterait, lors des réunions ordinaires du groupe sectoriel, les grands développements en rapport avec la réponse humanitaire et la mise en œuvre de l'approche relèvement précoce.

La présente note est produite afin de soumettre l'idée de création de ce sous-groupe de travail à la validation du groupe sectoriel. Une fois le principe de sa mise en œuvre adopté, des termes de référence détaillés sur son mandat, ses missions, sa composition et son mode opératoire seront détaillés et présenté à la prochaine réunion.

#### **4. Pourquoi un Groupe de Travail « Solutions Durables et Relèvement Précoce »**

Il est proposé que le groupe de travail s'appelle « Solutions Durables et Relèvement Précoce » pour deux grandes raisons :

- i) Toutes les crises qui ont frappé le Burundi (catastrophes naturelles, incendies, guerres civiles, etc.) ont occasionné, dans des proportions différentes, des déplacements des populations, la perte des moyens de subsistance et l'obstruction de l'accès aux services sociaux de base. Le relèvement des populations affectées, incluant les communautés d'accueil, reste alors une question épineuse sur la scène humanitaire burundaise et même développemental. Plus la réintégration des populations affectées se fait tardivement, plus les chances de réussir le relèvement communautaire et le développement de la résilience s'amenuisent. D'où la nécessité d'introduire l'approche relèvement précoce dès le début de la réponse humanitaire.
- ii) L'évaluation de la stratégie nationale de réintégration a reconnu que des efforts énormes ont été fournis par le gouvernement burundais et ses partenaires dans le domaine de la réintégration des personnes affectées par les crises. Elle a cependant révélé des lacunes surtout en termes de durabilité des solutions apportées. Il y a lieu de penser que cela était entre autre dû au fait que ces solutions étaient apportées longtemps après la crise, et de manière moins coordonnée et intégrée. La nouvelle approche va veiller à ce que la notion de durabilité soit prise en compte dès le début de la réponse humanitaire et intégrée dans tous les secteurs, d'où le terme « Solutions Durables ».

TERMES DE REFERENCE DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RECHERCHE DE SOLUTIONS DURABLES ET DES MECANISMES DE RESILIENCE COMMUNAUTAIRE AUX QUESTIONS MULTIDIMENSIONNELLES DU RELEVEMENT PRECOCE

**Objectifs sous-groupes techniques :**

- Mettre en place un cadre de concertation et de coordination avec la Plateforme Nationale, les Agences du SNU, les ONG locales et internationales, les donateurs et la société civile sur les politiques et pratiques en matière de retour, réintégration et de relèvement précoce.
- S'assurer que les interventions sont cohérentes avec les objectifs du UNCT.
- Élaborer un plan d'action sur la solution multi-secteur, durable et la résilience communautaire en réponse au déplacement de population et Intégrer les éléments transversaux tels que genre, âge, VIH/SIDA, gouvernance, environnement et droits humains dans les programmes de retour et de réintégration en vue du relèvement.
- Contribuer à la mobilisation de ressources nécessaires aux solutions durables par rapport au déplacement de population.
- Assurer la coordination et l'harmonisation des interventions des partenaires sur la base des mandats et expertise des membres du sous-groupe.
- Partager des informations pertinentes avec tous les intervenants pour des prises de décisions concertées.
- Accroître l'efficacité du groupe sectoriel par la mise à contribution de l'expertise interne dans un cadre léger mais représentatif.
- Redynamiser le groupe sectoriel sans devoir recourir à la modification de ses termes de référence
- Assurer un lien efficace entre la coordination de l'aide et l'espace humanitaire.

- Promouvoir l'intégration de solutions durables dans les réponses humanitaires afin de pouvoir permettre une sortie rapide de la situation de crise et le renforcement de la résilience.

#### **Membres du cluster :**

- Gouvernement (Sector Lead)
- Système des Nations Unies (Sector Lead)
- Autres organisations de la société civile dont les ONGs, Croix Rouge nationale
- Donateurs

#### **Secteurs couverts par le Sous-Groupe :**

Par définition le sous-groupe va proposer des activités dites « techniques ».

Il s'agit notamment :

Protection, réintégration, réinstallation durable de personnes déplacées, rapatriés et les communautés d'accueil.

Gouvernance, Etat de droit, justice, cohésion sociale, réduction de risques de conflits ; mobilisation sociale et gouvernance communautaire, dialogue Intercommunautaire.

Activités génératrices de revenus : formations professionnelles, appuis institutionnels aux organisations communautaires, accompagnement des initiatives d'AGR, introduction du Cash, faciliter l'accès aux institutions de microfinance, etc.

Plaidoyer et mobilisation des ressources pour le relèvement précoce et les solutions durables au déplacement de population.

Politiques et programmes de l'Habitat durable.

#### **Fonctionnement du Sous-Groupe**

- Régularité des réunions à établir par le groupe en fonction de la situation
- Secrétariat assuré par le PNUD et le HCR : compte rendu, invitations, partage d'informations et consultations ;
- Décisions prises sur une base consensuelle entre tous les membres du sous-groupe.
- Constitution de comités ad hoc pour des initiatives ponctuelles du sous-groupe.

- Transparence, partenariat, indépendance et responsabilité mutuelle et engagements des membres.
- Collaboration étroite avec OCHA pour la coordination des actions humanitaire et du relèvement précoce. Faire en sorte que les actions soient coordonnées, durables et multisectorielles.

#### **Approches et cadre institutionnel :**

- Coordination des actions : Assurer une coordination des interventions sur le relèvement précoce dans les Provinces identifiées.
- L'évaluation des besoins et analyse : Le sous-groupe va garantir une évaluation des besoins et une analyse efficace et cohérente au niveau sectoriel, impliquant toutes les parties concernées.
- Le sous-groupe utilisera le guide opérationnel qui est inspiré de la note du Secrétaire Général (2011) sur les solutions durables pour les personnes déplacées.
- Approches participatives et communautaires : Le Sous-Groupe va bâtir sur l'utilisation des approches basées sur les dynamiques communautaires de façon à renforcer la résilience et assurer une coordination avec les programmes et expériences existants.

Plaidoyer et mobilisation des ressources : Sur la base du cadre du plan d'action relèvement précoce (solutions durables et résilience communautaire) le sous-groupe développera une stratégie de plaidoyer et de mobilisation des ressources multisectorielle.